

Aide-mémoire sur l'accessibilité pour les partis politiques et les candidats

Afin de favoriser l'accessibilité dans toutes les sphères du processus électoral, Élections Canada a préparé cet aide-mémoire pour aider les partis politiques et les candidats à rendre leurs campagnes plus accessibles à tous les Canadiens, quelles que soient leurs capacités.

Pourquoi l'accessibilité est-elle importante?



Selon Statistique Canada, près de 6,2 millions de Canadiens d'âge adulte ont déclaré avoir une déficience, ce qui correspond à près d'un Canadien sur cinq.



Le droit de vote est garanti par la *Charte canadienne des droits et libertés*. Les Canadiens handicapés ont également ce droit.



L'accessibilité est avantageuse pour tous : en employant un langage clair et simple, en offrant de l'information dans différents formats et en assurant l'accessibilité physique des lieux publics de rencontre, vous pourrez joindre un plus grand nombre de Canadiens.

Quels types d'obstacles les gens rencontrent-ils?

Des obstacles physiques

lorsque les caractéristiques d'un immeuble ou d'un espace sont problématiques :

- escaliers ou seuils de porte trop hauts;
- poignées de porte difficiles à saisir ou absence d'ouvre-porte automatique;
- espaces de stationnement ou corridors trop étroits.



Des obstacles informationnels

lorsqu'il est difficile de comprendre l'information :

- caractères trop petits, flous ou difficiles à déchiffrer;
- sites Web non adaptés à la technologie permettant le grossissement de texte ou la lecture sonore-écran;
- information complexe qui n'est pas rédigée en langage clair et simple.



Des obstacles comportementaux

dans le contexte des communications interpersonnelles :

- croire que les personnes handicapées sont inférieures et ont toujours besoin d'aide;
- croire qu'une personne handicapée est incapable de faire ce qu'il faut ou de prendre des décisions par elle-même, y compris pour voter;
- croire que des personnes ayant des handicaps semblables ont les mêmes besoins;
- ignorer que les personnes ayant des handicaps non apparents peuvent quand même se heurter à des obstacles.



Que peuvent faire les partis et les candidats pour rendre leurs campagnes plus accessibles?

Rendre votre campagne accessible signifie supprimer les obstacles entravant le processus électoral. Lorsque ces obstacles sont supprimés, les Canadiens peuvent participer au processus électoral quelles que soient leurs capacités. Grâce à une planification adéquate, il est possible de rendre votre information et vos activités accessibles à un plus grand nombre de Canadiens, et ce, gratuitement ou à faible coût. De plus, certaines dépenses engagées pour répondre aux besoins des personnes handicapées peuvent être remboursées en vertu de la *Loi électorale du Canada*.

Organiser des activités et des réunions accessibles

- Informez-vous sur les participants pour que la planification soit efficace et économique.**

Envoyez les invitations le plus tôt possible et demandez aux participants de vous faire part, au moment de leur inscription, des mesures d'adaptation dont ils ont besoin.

- Choisissez un lieu accessible près des transports en commun.**

Visitez les lieux pour voir si la salle de réunion et l'immeuble sont accessibles (portes automatiques, couloirs et portes sans obstacle, ascenseurs, signalisation tactile (p. ex. en braille), toilettes accessibles situées près de la salle de réunion, proximité des transports en commun, stationnement, etc.)

- Désignez des bénévoles pour aider les participants à la réunion.**

Offrez une formation à vos employés et à vos bénévoles sur les normes d'accessibilité. La formule « demandez-écoutez-agissez » est un moyen efficace d'offrir de l'aide en matière d'accessibilité : Demandez à la personne si elle a besoin d'aide ou de mesures d'adaptation; écoutez attentivement ses demandes; agissez en conséquence.

- Offrez de l'information accessible et des services d'accessibilité.**

Distribuez à l'avance de l'information en formats accessibles ou électroniques, engagez des interprètes en langue des signes, ayez recours au sous-titrage visible ou en temps réel, etc.

- Assurez l'accessibilité des présentations.**

Utilisez des microphones, un écran de projection (pour la présentation ou les sous-titres), un système d'amplification, etc. Parlez à un rythme modéré, faites une pause avant chaque idée pour voir si le message a été compris, et clarifiez au besoin. Lorsque vous présentez une image ou un graphique, faites-en la description.

- Obtenez l'avis d'experts** qui connaissent les ressources adaptées aux besoins de votre public.

Les organisations nationales qui représentent des groupes de personnes handicapées (p. ex. l'INCA ou la Société canadienne de l'ouïe) peuvent vous aider à trouver des fournisseurs de services dans votre région. Si possible, faites participer des personnes handicapées à cette étape. Les membres du parti ayant un handicap pourraient aussi être en mesure de vous aider.

Consulter des ressources sur l'accessibilité des activités et des réunions

- [Guide de planification de réunions inclusives](http://canada.ca) : canada.ca
- [Accessibilité des bâtiments et autres installations : Règles de conception et conception accessible pour l'environnement bâti](http://tpsgc-pwgsc.gc.ca) : tpsgc-pwgsc.gc.ca
- [Vers l'accessibilité – Modules de formation sur l'accessibilité](http://verslaccessibilite.ca) : verslaccessibilite.ca
- [Vidéos de Microsoft sur les présentations accessibles](#) (en anglais seulement)
- [Élections Canada : Politique sur l'accessibilité et services offerts pour les personnes handicapées](http://elections.ca) : elections.ca

Offrir de l'information accessible

- Offrez de l'information en formats accessibles** pour qu'elle soit à la portée de tous, y compris des personnes malvoyantes.

Ex. : documents en gros caractères (entre 12 et 18 points), braille, format audio ou électronique, etc.

- Veillez à ce que la présentation et la mise en page des documents soient claires.**

Ex. : alignement à gauche, police sans empattements, police et fond de couleurs contrastées, aucun texte en majuscules, images pertinentes.

- Utilisez divers moyens de communication** pour compléter les communications verbales.

Ex. : interprétation en langue des signes, sous-titrage visible ou en temps réel, vidéodescription, système d'amplification pour personnes malentendantes.

- Adoptez un langage clair et simple** afin que l'information soit facile à lire et à comprendre.

Ex. : phrases et mots courts, une idée par phrase, aucun jargon ni acronyme. Présentez l'information générale avant d'entrer dans les détails.

- Assurez-vous que votre site Web répond aux normes d'accessibilité.**

Ex. : compatibilité avec les lecteurs d'écran et le grossissement de texte, y compris des technologies d'aide, coordonnées faciles à trouver, présentation claire et simple.

- Rendez vos publications accessibles dans les médias sociaux.**

Ex. : textes de remplacement pour les images, sous-titres ou transcriptions pour les vidéos, liens vers des renseignements additionnels ou des ressources.

Consulter des ressources sur l'accessibilité de l'information

- [Pour une meilleure lisibilité : lignes directrices d'accessibilité de l'Institut national canadien pour les aveugles](http://cnib.ca) : cnib.ca
- [Université Queen's – Formats accessibles](http://queensu.ca) : queensu.ca (en anglais seulement)
- [Société canadienne de l'ouïe – Services d'accessibilité](http://chs.ca) : chs.ca
- [Bureau de la traduction – Lignes directrices sur la langue claire et simple](http://btb.termiumplus.gc.ca) : btb.termiumplus.gc.ca
- [Association des Sourds du Canada – Liste de liens vers d'autres organismes \(à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale\)](http://cad.ca) : cad.ca
- [Clear Language and Design – Astuces et outils relatifs au niveau de lecture](http://clad.tccltd.org) : clad.tccltd.org (en anglais seulement)
- [American Printing House for the Blind – Lignes directrices sur la mise en page des documents imprimés](http://aph.org) : aph.org (en anglais seulement)
- [Microsoft Office – Vidéos sur le contenu accessible](http://support.office.com) : support.office.com
- [Normes sur l'accessibilité du World Wide Web Consortium \(W3C\)](http://aria.inlb.qc.ca) : aria.inlb.qc.ca
- **Accessibilité dans les médias sociaux :**
 - [YouTube](https://www.youtube.com)
 - [Facebook](https://www.facebook.com)
 - [Twitter](https://twitter.com)
 - [Instagram](https://www.instagram.com) (en anglais seulement)
 - [LinkedIn](https://www.linkedin.com) (en anglais seulement)
- [Accessibilité des communications \(ressources supplémentaires\)](http://otc-cta.gc.ca) : otc-cta.gc.ca